



Pour citer cet article :

**« Le centre de rééducation de Ker Goat », Informations sociales. *Revue bimestrielle des services sociaux*, n°21, 1<sup>er</sup> décembre 1953, p. 1313.**



## LE CENTRE DE RÉÉDUCATION de Ker-Goat

La valeur des méthodes de rééducation appliquées au Centre de KER-GOAT a valu à cet établissement d'être souvent pris pour exemple tant en France qu'à l'étranger. Inaugurant l'ère d'un véritable fraternalisme entre des adultes et ceux qu'auparavant on croyait devoir enfermer dans des maisons de redressement, il a marqué, comme a pu le dire le D<sup>r</sup> DUBLINEAU, un tournant dans l'histoire de la rééducation.

Créé en 1940 par une assistante sociale et de jeunes chefs scouts, ce centre a vécu pendant douze ans dans des baraquements misérables sur une lande du Hinglé, dans les Côtes-du-Nord.

En 1944, la Fédération bretonne de Sauvegarde de l'Enfance prit la direction du Centre, aidée des pouvoirs publics et d'une Association des amis de Ker-Goat. Elle décidait de transplanter les 70 garçons difficiles dans des locaux offrant une installation moins précaire.

Le Ministre de la Santé, la Caisse nationale de Sécurité sociale, le Ministre de la Justice, le Directeur général de la Jeunesse et des Sports, les Conseils généraux d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, les Caisses d'Allocations familiales des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine ont uni leurs efforts pour que soient aménagés et agrandis les bâtiments existants de la propriété de Pont-Phily à Pleurtuit, destinée à recevoir ces enfants.

Le 18 octobre 1951, M. R. PLEVEN, Président du Conseil des Ministres, posait la première pierre de l'établissement.

Les deux premiers pavillons de cette nouvelle installation — sur les quatre qui vont être construits — ont été inaugurés le 26 octobre dernier par M. TEITGEN.

Ces pavillons sont prévus pour abriter chacun vingt garçons en deux groupes de dix, possédant chacun leur chambre, leur salle d'eau, leur salle à manger, leur foyer et un logement d'éducateur. Pour la classe, le sport et certains loisirs éducatifs, les garçons quittent leur groupe conçu à l'image de la vie familiale. Dans toute la mesure du possible, l'atmosphère d'une grande collectivité a été atténuée, bien que le Centre ne doive jamais recevoir plus de quatre-vingts enfants.

★ Les deux derniers numéros parus de la revue *SECURITE SOCIALE* (1) reproduisent les rapports présentés lors de l'Assemblée générale de l'Association régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance de Strasbourg (29-30 mai 1953). Le thème de ces journées d'études était centré sur la réhabilitation des **infirmes moteurs**. Signalons au sommaire du numéro de juillet-août dans lequel R. CAYET présente également l'activité de l'Association en 1952 : Les infirmes moteurs d'origine neurologique, par F. THIÉBAULT; Le problème des enfants et adolescents diminués physiques, par R. SALREY; Les infirmités motrices d'origine osseuse et articulaire, par E. ALLENBACH. Le numéro de septembre contient un exposé du Dr JUIF : Notions sommaires sur la poliomyélite et son traitement.